

**Séance du 20 juin 2022 à 19 heures 00**

**SÉANCE ORDINAIRE**

**Présidence :**                    **Monsieur Pascal DROZE**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2022.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Maire et des Adjointes.
4. Rapport des commissions.
5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions :
  - a) Approbation d'un crédit d'investissement de 105'000.- francs pour la réfection du chemin des Princes – Domaine de Miolan (projet de délibération N° 256/22).
6. Propositions du Maire et des Adjointes.
7. Propositions individuelles et questions.
8. Naturalisation (huis clos).

**Présents :**                    Mmes Léonore COMIN, Nathalie FAVRE, Yvette GUIBERT  
MONGILARDI, Carole MATHEZ, Franziska PILLY SCHLUEP,  
Christine SCHAUB

MM. Jean BINDER, Quentin MEYLAN, Jérôme SCHÖNI,  
Brett THEUS

**Exécutif :**                    M. Christophe SENGLLET, maire  
Mme Delphine KRÄHENBÜHL, adjointe  
Mme Anne MEYLAN, adjointe

**Excusés :**                    MM. Aloys BAUDET, Lucien DERUAZ

**Procès-verbal :**            Mme Emmanuelle MAIA

\*\*\*\*\*

**M. P. Droze**, président, ouvre la séance du Conseil municipal à 19h00.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2022

**M. P. Droze** passe en revue, page par page, le procès-verbal de la séance du 9 mai 2022.

**M. J. Binder** propose une correction, dont il est pris note.

Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à son auteur.

### 2. Communications du bureau du Conseil municipal

**M. P. Droze** remercie tout d'abord **M. Q. Meylan** pour son année de présidence du Bureau, menée de main de maître, puis il annonce les personnes excusées.

**M. P. Droze** annonce les dates des séances du second semestre 2022 et du premier semestre 2023 :

5.9, 3.10, 14.11 et 19.12.2022.

23.1, 27.2, 3.4, 8.5 et 19.6.2023.

Le groupe de l'Entente communale a, par lettre, annoncé la démission de **Mme N. Favre** avec effet immédiat. **Mme N. Favre** siègera donc en tant qu'indépendante au Conseil municipal. **Mme C. Schaub** lui succédera au sein de la commission Bâtiments-Préavis, **Mme F. Pilly Schluep** au sein de la commission Aménagement-Mobilité. Le site Internet a été mis à jour. **Mme N. Favre** assistera aux commissions dont elle était membre avec une voix consultative.

**M. P. Droze** donne lecture de l'entrée en force de la décision de l'ACG pour l'octroi de 6,2 millions par le biais du FI à la Ville de Genève pour l'accueil des personnes sans-abri, et ce malgré l'opposition de 16 communes (le quota de 2/3 n'ayant pas été atteint).

Le SIACG lance un projet de refonte de l'application CMNet (cf. dernière information de l'ACG). Outre la nécessaire modification technologique, cette application ayant 10 ans, l'effort principal sera centré sur l'expérience utilisateur et l'ergonomie. Dans cet esprit, et soucieux de satisfaire au mieux les élus, sans oublier les utilisateurs communaux, un sondage sera adressé à la fin de l'été.

### 3. Communications du Maire et des Adjointes

**Mme D. Krähenbühl** annonce les dernières séances auxquelles elle a pris part :

10.5.2022 : réception, avec **Mme L. Comin**, d'une délégation des élèves de Choulex dans le cadre du projet de sensibilisation à la démocratie initiée avec l'école. Les élèves ont constitué un conseil d'école dans le but d'organiser une sortie au Signal-de-Bougy pour faire de l'accrobranche. Ils étaient assez impressionnés de siéger dans la salle du conseil pour expliquer leur projet et les raisons de ce choix.

10.5.2022 : la soirée citoyenne s'est très bien déroulée et les autorités communales ont eu beaucoup de plaisir à recevoir les jeunes Choulésiens et à partager ensuite avec eux un barbecue.

11.5.2022 : le premier goûter poussette, organisé avec la commission Scolaire-Jeunesse-Petite enfance, a rencontré un grand succès. Les parents des jeunes enfants étaient ravis de ces activités. **Mme D. Krähenbühl** espère que c'était le premier goûter poussette d'une longue série.

13.5.2022 : rencontre avec les SIG dans le cadre du programme Eco21 pour la préparation de l'événement du 3.9.2022 (journée du Soleil autour de l'énergie solaire avec différentes activités, ateliers enfants et informations pour les adultes).

22.5.2022 : avec **M. P. Droze**, repérages pour la prochaine sortie des aînés (restaurant, musée olympique), une journée qui s'annonce prometteuse.

30.5.2022 : bilan annuel de Koala à Meinier.

31.5.2022 : séance Arve & Lac à Jussy.

8.6.2022 : réunion du groupe de gestion de la Seymaz afin de traiter les sujets en cours (gestion de la Seymaz, présentation des gardes ruraux, un service vraiment très apprécié).

9.6.2022 : **Mme D. Krähenbühl** a participé à un atelier agriculture et climat (présentation de l'agriculture de conservation des sols) très intéressant. Elle enverra volontiers le lien vers cette présentation aux élus intéressés.

Du 10 au 12.6.2022 : voyage des Maires et des Adjoints, avec **Mme A. Meylan**, organisé par l'ACG. Ce voyage est une bonne occasion de discuter des projets en cours avec les magistrats des autres communes.

13.6.2022 : séance de travail avec **Mme F. Erbeia** sur la page Internet de l'environnement. Le cadre est en place, il reste à remplir cette page avec des informations concrètes, sans doute dans le courant de l'été.

16.6.2022 : réunion avec les SIG à propos de la stratégie déchets et économie circulaire, au cours de laquelle le plan d'action a été revu et différentes pistes esquissées pour des actions futures. Une première devrait voir le jour à la rentrée, avec une intervention des ambassadeurs SIG à la déchetterie (tri des déchets), en principe le 24.9.2022 (en parallèle avec le vide-grenier).

20.6.2022 : réception des membres de la plateforme Nature et Paysage, qui rassemble de nombreuses associations actives dans la défense de l'environnement. Les 21 mesures ont été passées en revue et différentes pistes d'actions évoquées pour la nature et le paysage, dont **Mme D. Krähenbühl** parlera à la commission concernée.

#### Dossiers en cours

La commission Aménagement-Mobilité a reçu la dernière mouture de l'avant-projet concernant la mise à jour du PDCom. Celui-ci n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, la consultation technique a été lancée.

Le panier de naissance a été complété et est très réussi. Les courriers ont été envoyés aux jeunes parents afin de recevoir lundi prochain les nouveau-nés du premier semestre 2022.

Les bons-repas pour les promotions seront en vente jusqu'à vendredi prochain. Cette année, les enfants recevront un bon-repas gratuit.

**Mme A. Meylan** évoque à son tour les différents dossiers en cours :

Le dossier Grelly à Chevrier a été relancé (les places de parking n'avaient pas été faites de suite pendant la rénovation).

**Mme A. Meylan** a reçu les documents relatifs à la mise à jour de la planification du plan d'évacuation des eaux (PGEE), qu'elle devra lire et prévoir au budget 2023.

Différentes organisations d'événements sont en cours, dont le 1<sup>er</sup> août (lecture du pacte par le président du Conseil municipal, **M. P. Droze**), la soirée Culture du 3.9.2022 et la représentation du théâtre de Carouge le 4.9.2022.

Pour information, les différentes activités de Communes-École totalisent 73 inscriptions choulésiennes.

Concernant le flyer de Seymaz-Vie, afin d'éviter une mauvaise interprétation, **Mme A. Meylan** précise que le collectif remerciait la commune pour avoir autorisé le cortège et mis les tables à disposition.

**M. C. Senglet** explique que le budget 2023 sera sa principale préoccupation jusqu'en décembre. Il sera assez difficile à implémenter, compte tenu des nombreuses discussions en cours au sein de l'ACG sur les différents projets de loi en main du Grand Conseil (hébergement d'urgence des sans-abri, loi sur le soutien aux personnes âgées, reprise de la FASe par les communes, PL écrêtage, etc.).

Vu ces nombreuses incertitudes sur les transferts de charges canton/communes, le vote du budget 2023 sera inscrit à l'ordre du jour de la séance du conseil du 19.12.2022.

La commune devrait recevoir un premier estimatif de l'AFC (recettes fiscales) début juillet, et un autre en septembre/octobre.

Vu la conjoncture, une réévaluation du coût de la vie devra aussi être prise en compte dans le budget 2023.

**M. C. Senglet** espère avoir, d'ici septembre, une vue d'ensemble qui permettrait aux différentes commissions de préavisier leur budget cet automne et de parvenir à un consensus, de façon à faciliter le vote du budget 2023 par le Conseil.

L'Exécutif place de grands espoirs en **Mme V. Vandeputte** (retenue ce soir par une séance de travail imprévue), vu les difficultés administratives auxquelles il se heurte quotidiennement, car le travail des magistrats devrait être stratégique et non opérationnel.

#### **4. Rapport des commissions**

##### Agriculture-Environnement-Développement durable

**Mme C. Mathez** indique que la commission s'est réunie le 16.5.2022. Elle a évoqué la journée du Soleil du 3.9.2022 (cf. point 3), qui aura lieu uniquement l'après-midi (14h-17h). Celle-ci est organisée en collaboration avec Terragir et Eco21, qui proposeront des activités autour de l'énergie solaire pour les enfants, et des informations pour les adultes.

La commission a attribué quelques subventions.

La commission a étudié la page environnement du site Internet et fait part à **Mme D. Krähenbühl** des éléments à y faire figurer.

La commission a une petite idée d'animation, qui n'est pas encore finalisée, pour la Nuit est Belle (23.9.2022).

Une habitante a été mandatée par la commune, dans le cadre de son travail de bachelor, pour réduire et revaloriser certains déchets encombrants.

La commission s'est aussi réunie le 13.6.2022, mais le procès-verbal n'étant pas validé, **Mme C. Mathez** annonce que les commissaires ont continué à travailler sur l'organisation du 3.9.2022.

#### Aménagement-Mobilité

La commission ne s'est pas réunie, indique **M. J. Binder**.

#### Animation-Culture-Sports

**M. B. Theus** annonce que la commission a validé 4 subventions lors de sa séance du 23.5.2022. Les commissaires ont aussi évoqué l'organisation de la soirée du 3.9.2022 (comme l'année dernière, repas suivi d'un concert au stade).

#### Bâtiments-Préavis

Néant.

#### Finances-Sécurité

**M. J. Schöni** indique que la commission s'est réunie ce soir à 18h45 afin d'étudier le projet de délibération qui sera soumis ce soir au vote du Conseil. La commission a préavisé favorablement, à l'unanimité, le projet de délibération N° 256/22.

#### Information-Naturalisations

**Mme C. Schaub** annonce que la commission s'est réunie pour une demande de naturalisation (cf. point 8).

#### Routes-Canalisations-Cimetière

La commission s'est réunie ce soir à 18h30 pour étudier le projet de délibération soumis au vote du Conseil. La commission a préavisé favorablement, à l'unanimité, ce crédit d'investissement, indique **M. Q. Meylan**.

#### Scolaire-Jeunesse-Petite enfance

**Mme L. Comin** annonce que la commission s'est réunie deux fois, les 16.5.2022 et 13.6.2022 (ce procès-verbal n'a pas encore été validé).

Le 16.5.2022, la commission a principalement évoqué les promotions et leur organisation (informations pour le flyer, partie officielle dès 16h à la salle communale, cortège jusqu'au stade, vaisselle réutilisable, technique, décorations, etc.).

**Mme L. Comin** sollicite tous les élus pour participer au cortège, car leur présence est importante pour tous, y compris les enfants, d'autant plus que le cortège a été annulé 2 années de suite.

L'ensemble des élus présents ce soir prendront part au cortège.

#### Sociale-Aînés

**M. P. Droze** rappelle que **Mme D. Krähenbühl** et lui-même sont partis en repérages le 22.5.2022. Il faut espérer qu'il fera beau, car cette sortie des aînés s'annonce prometteuse.

Ni **Mme D. Krähenbühl** ni lui-même n'ont malheureusement pu assister à la séance de la FGC, le 9.6.2022 après-midi.

**M. J. Binder**, **Mme F. Pilly Schlupe** et **M. P. Droze** se sont vu en petit comité le 13.6.2022 pour une première version d'un futur règlement, sur laquelle ils travaillent encore et qui sera présentée en commission à l'automne.

La commission ne s'est pas réunie.

Fondation immobilière

**M. J. Schöni** indique que la Fondation ne s'est pas réunie.

## 5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions

### a) **Approbation d'un crédit d'investissement de 105'000.- francs pour la réfection du chemin des Princes – Domaine de Miolan (projet de délibération N° 256/22)**

**M. P. Droze** donne lecture du projet de délibération N° 256/22.

*Vu que les aménagements vont participer à l'amélioration des conditions de circulation tant pour les voitures que pour les véhicules à deux roues ;*

*Vu l'article 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;*

*Vu le devoir de la commune d'entretenir ses routes ;*

*Vu le devis reçu le 16 mai 2022 ;*

*Vu le préavis de la commission des routes-canalisation-cimetière du 20 juin 2022 ;*

*Vu le préavis de la commission des finances-sécurité du 20 juin 2022 ;*

*sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide par 10 voix soit à l'unanimité*

1. *d'entreprendre les travaux de réfection du chemin des Princes – Domaine de Miolan ;*
2. *d'ouvrir un crédit de **105'000.- francs** pour financer ces travaux ;*
3. *de comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Choulex dans le patrimoine administratif ;*
4. *d'autoriser Monsieur le Maire à contracter un emprunt si nécessaire (jusqu'à concurrence maximum du crédit brut voté) afin de permettre l'exécution de ces travaux ;*
5. *d'amortir la dépense de **105'000.- francs** au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le N° 6150.00.33001.00 dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2022.*

À la demande de **Mme C. Mathez**, **M. Q. Meylan** apporte quelques explications sur les travaux (réduction légère du gabarit de la route, réfection des seuils en pavés, des écoulements et des enrobés).

**Mme A. Meylan** ajoute que ce tronçon entre Miolan et le virage est un patchwork de matériaux qui seront décapés pour refaire quelque chose de propre et de joli.

Sur une question de **Mme C. Schaub**, **M. Q. Meylan** précise les zones en béton qui seront enlevées pour refaire des accotements stabilisés.

## 6. Propositions du Maire et des Adjointes

**Mme D. Krähenbühl** rappelle que les 21 mesures prioritaires ont été évoquées avec la plateforme Nature et Paysage. L'une d'entre elles est la trame noire, soit l'extinction des éclairages publics. Choulex est d'ailleurs commune-pilote pour l'extinction des éclairages publics dans le cadre d'un projet cantonal.

D'ici là, une mesure très utile pourrait être prise tout de suite : l'extinction de l'éclairage de l'église. En effet, des oreillardes gris (chauves-souris menacées d'extinction) nichent sous le toit de l'église et sont obligés de passer devant l'éclairage ornemental pour aller chasser. Sachant que la lumière perturbe beaucoup cette espèce, et qu'il s'agit de sa période de reproduction, la commune aurait là l'occasion d'une action importante en faveur de la biodiversité.

En l'absence de toute remarque ou question, **M. P. Droze** propose de passer au vote.

**À la majorité, soit 6 voix pour et 4 abstentions, le Conseil municipal décide d'éteindre l'éclairage ornemental de l'église.**

**Mme D. Krähenbühl** annonce que Pro Natura est prêt à organiser, pour le Conseil municipal, une visite du marais du Château. Le Conseil étant unanimement intéressé par cette proposition, **Mme D. Krähenbühl** soumettra des dates d'ici fin juin.

## 7. Propositions individuelles et questions

**Mme F. Pilly Schluemp** demande s'il serait possible de maintenir l'éclairage ornemental de l'église pour quelques grandes fêtes, telles que Noël.

**Mme D. Krähenbühl** en prend note.

**M. J. Binder** fait suite aux commentaires soulevés lors de la dernière séance du Conseil concernant la réfection de la place, devant le Péché Mignon. La Fondation devait revenir avec des propositions et des réponses. Or le courriel de **M. P. Rechsteiner** indique grosso modo que l'architecte avait conseillé le noir, une réponse un peu légère. À titre personnel, il trouve dommage qu'aucun des membres représentant le Conseil n'approuve ce qui a été finalisé pour une construction ou une rénovation de la Fondation. Y aurait-il un moyen de revoir ce fonctionnement pour éviter que ce genre de cas ne se reproduise ?

**M. C. Senglet** rappelle que ces travaux ont coûté à peu près 4 millions sans dépassement de budget, qu'ils ont duré entre 1,5 et 2 ans sans dépassement de délai, que la Fondation s'est débrouillée pour reloger tous les locataires pendant les travaux et que ceux-ci en ont été très heureux, qu'aucun des locataires n'a contesté les indemnités versées. Plutôt que se focaliser sur ces aménagements extérieurs, il faudrait prendre en considération tout le travail qu'a fait la Fondation pour un chantier aussi conséquent.

**M. C. Senglet** remercie vivement **M. P. Rechsteiner** pour tout le travail qu'il a fait dans le cadre de ce chantier, sur lequel il passait plusieurs fois par semaine.

**M. J. Binder**, qui ne critique aucunement le travail de **M. P. Rechsteiner**, regrette juste de terminer là-dessus.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Fondation, conclut **M. C. Senglet**.

**M. J. Binder** demande si une stratégie a été mise en place au sein de la Fondation pour assurer, le moment venu, la succession de **M. P. Rechsteiner**. La préoccupation de **M. J. Binder** porte surtout sur la pérennité de la Fondation, qui est très bien gérée.

**M. C. Senglet** pense **M. P. Rechsteiner** assez sage pour prévoir sa succession et en parler. Cette préoccupation sera néanmoins mise à l'ordre du jour du Conseil de Fondation.

**M. P. Droze** clôt le procès-verbal à 19h58 et passe la parole au public.

#### **8. Naturalisation (huis clos)**

**M. P. Droze** proclame le huis clos en faisant sortir le public présent, puis **Mme C. Schaub** présente le dossier pour la commission Information-Naturalisations.

**Le Conseil vote et donne un préavis favorable par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention sur 10 conseillers municipaux présents. Cette décision sera communiquée à la personne intéressée et au département.**

*La séance est levée à 20h10.*